

**Conseil communal
Echandens**

Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2003

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la séance du 29 septembre 2003,
2. Modification des statuts de l'ACRM, préavis municipal No 13/2003),
3. Budget 2004 (Préavis No 14/2002),
4. Admission à la bourgeoisie d'Echandens de Mlle Océane Afonso (préavis municipal No 15/2003),
5. Elections du bureau :
 - 5.1 Election du Président
 - 5.2 Election du 1^{er} Vice-Président
 - 5.3 Election du 2^{ème} Vice-Président
 - 5.4 Election des scrutateurs
 - 5.5. Election des scrutateurs-suppléants
6. Election de la commission de gestion,
7. Communications municipales
8. Communications du Bureau
9. Divers et propositions individuelles
10. Paiement des indemnités

M. Jean-Marc Landolt, Président, ouvre la séance à 20 h. précises en saluant les Conseillères et Conseillers, les membres de la Municipalité à l'exception de M. Michel Simonet excusé, la presse, le public. Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée conformément à l'art. 45 du règlement communal et peut donc valablement délibérer.

L'appel fait ressortir la présence de 55 membres du Conseil. Se sont excusés : MM. Daniel Dietrich, Philippe Martin, Roger Métry et Cédric Rieben. Non excusée : Mme Valérie Collet.

Mmes Claudine Curtet et Sylvie Divorne fonctionnent comme scrutatrices.

1. Procès-verbal du 29 septembre 2003

Page 59, ligne vingt-trois, il faut lire « Ernest » en lieu et place de « Guy ». Aucune autre remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

2. Modification des statuts de l'ACRM (préavis No 13/2003

La parole est donnée à M. Philip Panchaud, Syndic qui précise simplement que toutes les communes concernées devront accepter cette modification faute de quoi elle deviendrait caduque.

M. Rolf Vogel, président de la commission ad'hoc n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Jean-Marc Landolt Président, ouvre le débat mais la parole n'est pas demandée. Il donne donc lecture des conclusions de ce préavis et l'on passe au vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 13/2003,
- vu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'ajouter comme but optionnel aux statuts de l'ACRM la création de « Fonds intercommunaux de soutien aux sociétés formant des jeunes dans les domaines sportifs et culturels.

3. Budget 2004 (préavis No 14/2003)

M. Philip Panchaud précise simplement qu'il a le plaisir de présenter un budget meilleur que l'année dernière et qu'il est prêt à le commenter en cours de lecture.

M. Jean-Nicolas Muff, Président de la Commission des Finances, n'a rien à ajouter à son rapport.

M. Jean-Marc Landolt, Président, passe en revue tous les postes du Budget 2004, lecture qui peut être interrompue à tout moment pour un complément d'information.

Il est précisé que le budget 2003 concernant l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges – Denges – Echandens – Lonay – Préverenges est distribué à titre d'information.

La parole n'ayant pas été demandée, M. Jean-Marc Landolt, Président donne lecture des conclusions du préavis 14/2003 et l'on passe au vote à main levée.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le budget 2004 et le préavis municipal 14/2003,
- vu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'adopter le budget de fonctionnement 2004 tel que présenté.

4. Admission à la bourgeoisie d'Echandens de Mlle Océane Afonso (préavis No 15/2003)

M. Philip Panchaud n'a rien à ajouter au préavis.

M. Charles Moinat n'a rien à ajouter à son rapport.

La discussion est ouverte au sujet de ce préavis. La parole n'est pas demandée. M. Jean-Marc Landolt, Président, donne lecture des conclusions du préavis No 15/2003 et l'on passe au vote à bulletin secret.

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECHANDENS

- vu le préavis municipal No 15/2003,
- vu le rapport de la commission de naturalisation,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE A L'UNANIMITE

- d'accorder la bourgeoisie d'Echandens à :

Océane Afonso, ressortissante française et portugaise, née le 28 décembre 1991 à Morges, célibataire, fille de Philippe et Myriam Afonso, écolière, domiciliée au chemin des Vignes 19 à Echandens.

Demeure réservé l'accomplissement, par la candidate, de toutes les formalités légales, notamment la production d'un décret de naturalisation vaudoise.

5. Elections du bureau

Avant de procéder à ces élections, M. Jean-Marc Landolt, Président, nous informe que le renouvellement des autorités communales aura lieu au printemps 2006. La législature actuelle sera donc prolongée jusqu'au 30 juin 2006. Les prochaines législatures auront une durée de 5 ans. Par conséquent celle qui commencera le 1^{er} juillet 2006 se terminera le 30 juin 2011.

Les membres de la Municipalité se retirent pendant ces élections.

5.1. Election du Président

M. Roland Racine accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	55
Bulletins rentrés	55
Bulletin blanc	3
Bulletin nul	0
Bulletins valables	55
Majorité absolue	28

M. Roland Racine est élu par 50 voix.

5.2. Election de la 1^{ère} vice-présidente

Mme Katharina Zürn accepte d'être candidate. Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	55
Bulletins rentrés	55
Bulletins blancs	3
Bulletin nul	0
Bulletins valables	55
Majorité absolue	28

Mme Katharina Zürn est élue par 52 voix.

5.3. Election du 2^{ème} vice-président

M. Philippe Diserens accepte d'être candidat. Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	55
Bulletins rentrés	55
Bulletins blancs	3
Bulletin nul	0
Bulletins valables	55
Majorité absolue	28

M. Philippe Diserens est élu par 51 voix.

5.4. Election des scrutateurs

Mme Janine Loup et M. Jean-Bernard acceptent d'être candidats. Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	55
Bulletins rentrés	55
Bulletins blancs	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	55
Majorité absolue	28

M. Jean-Bernard Racine est élu par 53 voix.

Mme Janine Loup est élue par 50 voix.

5.5. Elections des scrutateurs-suppléants

MM. Bernard Steiner et Rolf Vogel sont présentés. Il n'y a pas d'autre candidat.

Bulletins délivrés	55
Bulletins rentrés	55
Bulletins blancs	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	55
Majorité absolue	28

M. Bernard Steiner est élu par 50 voix.

M. Rolf Vogel est élu par 46 voix.

6. Election de la commission de gestion

Mmes Valérie Collet et Josiane Tille ainsi que M. Toni Garcia sont rééligibles et acceptent de se représenter. MM. Jacques Perrinjaquet et Bertrand Seydoux ainsi que Mmes Monique Martin et Sylvie Divorne sont présentés. Il n'y a pas d'autres candidats.

Bulletins délivrés	55
Bulletins rentrés	55
Bulletins blancs	0
Bulletin nul	0
Bulletins valables	55
Majorité absolue	28

M. Jacques Perrinjaquet est élu par 54 voix.

M. Toni Garcia est élu par 52 voix.

Mme Josiane Tille est élue par 52 voix.

Mme Sylvie Divorne est élue par 51 voix.

Mme Monique Martin est élue par 47 voix.

M. Bertrand Seydoux est élu par 45 voix

Mme Valérie Collet est élue par 42 voix.

7. Communications municipales

M. Philip Panchaud

Aide humanitaire

Suite à l'allocation de la commission humanitaire de la somme de fr. 8'000.-- à la FEDEVACO, cette dernière a écrit à la Municipalité pour remercier Echandens de sa générosité et nous informer qu'ils destinent ce montant à leur projet No PBI/03-35 Soutien au processus démocratique. Indonésie pour lequel le montant global recherché était de fr. 16'800.--. Echandens a donc contribué à environ 50% de cette action. Il s'agit d'un projet que la FEDEVACO soutient depuis 3 ans déjà. Le travail concret de PBI (Peace Brigades International) met l'accent sur deux axes : l'accompagnement protecteur de personnes de la société civile en danger et les formations destinées à créer un « espace paix ».

CGN

Sollicitée de soutenir la réfection du bateau à aubes « LA SUISSE », la Municipalité a décidé de faire un don de fr. 3'000.-- à « l'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman ». Il serait en effet fort dommage qu'une autre partie de notre patrimoine disparaisse à son tour. En contrepartie de cette contribution, la commune va recevoir 2 abonnements généraux de la CGN valable 1 année. Nous espérons que ceux-ci fonctionneront d'une manière similaire aux cartes journalières des CFF.

CFF-Gare de triage

Ainsi que vous l'avez certainement déjà appris par la presse, les CFF prévoient de moderniser la gare de triage de Denges/Echandens, également connue sous le nom de LAUSANNE-TRIAGE. Les CFF prévoient deux réfections majeures :

- 1) Le renouvellement des freins de voie de l'installation de triage. La réalisation de ces travaux est planifiée pour l'été 2006. La mise à l'enquête démarrera au printemps de l'année prochaine et comportera un rapport environnemental. Il est prévu que le projet soit présenté à la municipalité avant sa mise à l'enquête.
- 2) L'extension des installations. Une étude préliminaire de faisabilité portant sur l'extension du triage est en cours. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation générale de la production de trafic marchandises et comprend

l'adaptation de certaines infrastructures. Pour LAUSANNE-TRIAGE, il s'agira de construire 9 voies supplémentaires dans le périmètre des voies actuelles. La surface et la plate-forme nécessaire à cette extension avaient été prévues en son temps, lors de la construction de la gare de triage. En l'état, aucune décision n'a encore été prise par les CFF d'aller plus avant dans ce projet d'extension des installations dont l'éventuelle réalisation pourrait intervenir au plus tôt en 2008.

Police intercommunale

Le brigadier Didier Rudin a donné sa démission du corps de notre police intercommunale pour fin février 2004. Il a été décidé de mettre le poste au concours et des annonces ont et vont paraître dans la FAO et 24Heures.

Noël des Ecoles

Comme l'année passée, les enfants de nos écoles ont réalisé un calendrier de l'Avent géant, sous forme de vitraux. Ils décorent les fenêtres du nouveau collège (Côté nord) et son éclairés chaque soir depuis le 1^{er} décembre, entre 18 et 21h.

De plus, afin de marquer la prochaine fête de Noël, les enfants de nos écoles, ainsi que les membres du corps enseignant, invitent parents, connaissances et amis à venir écouter, le lundi 22 décembre 2003 à 18h.00 sous le préau couvert du collège, les chants d'ensemble qu'ils ont préparés. A l'issue de ces productions, une soupe aux légumes sera servie à chacun.

M. Guy Richard

Création d'un sentier didactique – Préavis No 09/2003

Préalablement à la décision du Conseil communal du 30 juin 2003, le projet du sentier du Bois de la Côte avait été soumis aux différentes instances cantonales concernées. Celles-ci avaient donné leur aval à ce projet.

Selon les informations reçues, il semblait qu'une telle réalisation ne justifiait pas une mise à l'enquête publique. La question a été formellement posée au Service de l'aménagement du territoire (SAT) dès après l'acceptation par le Conseil communal.

La réponse nous est parvenue à fin octobre 2003. le SAT demande que le projet soit soumis à l'enquête publique.

Les documents y relatifs sont en cours de préparation. Le projet devrait être mis à l'enquête soit à la fin de ce mois, soit au début janvier 2004. La réalisation du sentier sera quelque peu retardée.

Achat parcelles Nos 235, 968 et 1111 propriété de la BCV – Préavis No 12/2003

Lors de la séance du 29 septembre 2003, le Conseil communal a voté à l'unanimité les conclusions du préavis No 12/2003 concernant l'objet cité en ci-dessus.

Pour différentes raisons, notamment comptables, la BCV a souhaité différer quelque peu le transfert de propriété. D'un commun accord entre la BCV et la municipalité, il a été décidé de procéder par une vente à terme avec droit d'emption.

Les actes authentiques ont été signés le 21 novembre 2003. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance seront effectifs au 5 janvier 2004.

M. Michel Pache

STAP

A la suite des travaux de rénovation à la STAP (préavis No 10/)), nous avons effectué quelques travaux d'amélioration sur ces installations.

La pose d'un nouveau tableau électrique, nécessaire à l'ouverture progressive des pompes, permet une utilisation contrôlée des clapets. Ces travaux devraient nous faire économiser de l'électricité et les travaux répétitifs et rapprochés de réparation des clapets. Par contre, avec la pose d'une vanne supplémentaire, nous pourrions, à l'avenir, réviser et contrôler plus souvent ces clapets.

Coût des travaux : fr. 21'508.05

Route d'Yverdon – ch. des Utins

Après l'annonce par le Canton de revêtir les routes cantonales d'Yverdon et de Bremblens, dans la zone hors traversée de localité, la municipalité a pris l'opportunité de s'approcher du Voyer pour deviser, avec ses offres, le coût qu'il nous faudrait déboursier pour poser un tapis sur les zones projetées. Route d'Yverdon : préselection et partie aval du chemin des Utins : à charge pour ½ aux propriétaires des parcelles Nos 208, 209, 1113, 1114, 1209 et 1225 et ½ à charge de la commune, selon convention signée en 1988.

Installation, travaux préparatoires et pose du tapis bitumineux MR 11, épaisseur 3.5 cm, marquage. Coût total des travaux : fr. 36'004.80. A charge de la Commune : fr. 18'002.40.

Décompte final du Préavis 10/2001 Demande de crédit de fr. 255'000.—pour la création de chambres de visite sur la route de la Gare . Coût effectif : **fr. 199'022.35.**

Décompte final du Préavis 11/2001 Demande de crédit de fr. 758'000.—pour les chemins du Vauderon et des Jordils – Réfection des canalisations EC/EU - Aménagements routiers. Coût effectif : **fr. 670'571.45.**

Décompte final des Préavis 02/99 et 07/99 Demande de crédit de fr. 1'985'500.—et fr. 275'000.—pour les aménagements divers du réseau routier, circulation centre du village. Coût effectif : **fr. 2'149'017.75.**

M. Philip Panchaud

Ainsi que le veut la coutume, qu'il me soit permis de vous adresser quelques mots en cette dernière séance du Conseil Communal de l'année 2003.

Cette deuxième année de législature touche, déjà, ou enfin, à sa fin. "Déjà" ou "enfin" c'est selon – pour ma part c'est sans aucun doute "déjà" - Le temps passe bien vite lorsque l'on a plaisir.

2003 fut une année mémorable. Elle fut bien remplie. En effet ce fut l'année du 200^{ème} de l'entrée du Canton de Vaud dans la Confédération ainsi que le 200^{ème} anniversaire de l'Abbaye des Agriculteurs d'Echandens.

On se souviendra avec plaisir du concert d'inauguration des nouvelles orgues. Nous eûmes droit à cette occasion à un concert donné en notre Eglise par l'organiste en titre et par Monsieur Rolf Vogel ainsi qu'aux explications musicales du Directeur des Ecoles.

On se souviendra aussi avec plaisir de la fête ainsi que des expositions organisées par le corps enseignant et les jeunes élèves des écoles de notre village à l'occasion du 200^{ème} anniversaire de l'entrée du Canton dans la Confédération.

On se souviendra également longtemps que tout le village se mobilisa pour créer et offrir un spectacle inoubliable. « La Nuit de l'Abbaye » qui fut un grand succès et fit rayonner le nom d'Echandens bien au-delà des limites du district. Même la météo fut de la partie : Il ne plut

pas. Il n'y eut que quelques bourrasques de vent pour rappeler à tous les aléas propres aux représentations en plein air.

Grâce à l'excellente organisation de son comité, le 200^{ème} de L'Abbaye des Agriculteurs avec son marché artisanal, son exposition photographique « Echandens au fil du temps », ses défilés, le feu d'artifice, et la bonne ambiance sous la cantine fut un franc succès.

Il y eut également la réfection de la Route de la Gare, celle du trottoir de la Route de Bremblens, la création du site internet www.Echandens.ch, la nouvelle brochure communale, le concours d'idées dont le vernissage de l'exposition des résultats aura lieu à la salle Simenon le jeudi 11 décembre prochain.

Du côté des moins bons souvenirs, nous oublierons vite les visites au tribunal des mineurs ainsi que l'effondrement de la chaussée en face de la laiterie. En effet sous le bitume un trou s'était creusé. Heureusement il n'y eut pas de dommage à des tiers, le trou fut vite comblé et la chaussée remise en état.

Mais le temps passe vite et la séance touche à sa fin.

Je tiens donc ici, tant en mon nom, qu'en celui de mes collègues de la Municipalité à vous remercier, Monsieur le Président et chacun d'entre vous Mesdames et Messieurs les Conseillers de votre collaboration, de votre soutien, de votre engagement et de votre confiance.

J'adresse également les remerciements de la Municipalité au personnel de la voirie. En effet, j'ai maintes fois eu le plaisir de recevoir des compliments sur l'état de propreté de notre commune ainsi que de l'agréable présentation des places et jardins du village. Ces compliments venant de syndicats de communes avoisinantes, me touchent beaucoup et ils leur sont dûs!

Merci au bureau communal pour leur sérieux et leur assiduité. Sans votre bon travail, Monsieur, Mesdames, Mademoiselle, notre commune n'irait pas aussi bien et la tâche me serait et nous serait beaucoup plus ardue.

Merci également à vous, chers collègues, de votre bonne humeur, de vos bons conseils, de votre disponibilité de tout instant, de votre engagement ainsi que de votre camaraderie. Je sais le nombre d'heures que vous consacrez à l'accomplissement de votre mandat et les sacrifices que cela impose.

Enfin, j'exprime les vives félicitations de la Municipalité à Monsieur le futur Président du Conseil pour son élection et lui adresse nos meilleurs vœux dans l'accomplissement de son mandat. Madame la 2^{ème} Vice-Présidente vous êtes élue 1^{ère} Vice-Présidente, Monsieur Diserens vous êtes élu nouveau 2^{ème} Vice-Président – Bravo et armez-vous de 6 mois de patience supplémentaire!

Monsieur Michel Simonet, absent pour raison de service militaire, se joint à nous pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Nos meilleurs vœux de santé, de félicité et de prospérité vous accompagnent.

Nous vous souhaitons une bonne fin de soirée et vous convions à partager le verre de l'amitié

8. Communications du Bureau

M. Jean-Marc Landolt, Président, rapporte les résultats des dernières élections des 19 octobre, 9 novembre et 30 novembre 2003. Il remercie particulièrement la municipalité pour la qualité du matériel informatique qui a été mis à la disposition du Bureau pour le dépouillement de ces dernières.

Les prochaines votations fédérales auront lieu le 8 février 2004.

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le 26 avril 2004.

9. Divers et propositions individuelles

M. Rolf Vogel nous rappelle l'invitation au vernissage du concours d'idées pour la future salle Simenon. 26 dossiers avaient été demandés. 8 dossiers sont rentrés et ont été examinés en détail par le Jury, sous la présidence de M. Jean-Daniel Urech. Ce jury s'est réuni pendant 3 jours pour délibérer. L'exposition sera publique. M. Vogel souhaite vivement que nous apportions nos remarques et appréciations qui pourront être très utiles pour la suite des opérations.

M. Jean Martin apporte quelques précisions sur le budget cantonal de 6 milliards, décrit comme budget d'austérité et qui prévoit un déficit de 170 millions, ce qui aggravera la dette cantonale. Il souligne les sacrifices qui devront être faits notamment la institutions pour handicapés et la fonction publique.

M. Pierre-André Rotzetta remercie la municipalité pour la mise à jour régulière du site Internet. Il annonce également que c'est une somme fr. 4'470.- que les bénévoles d'Echandens ont pu verser au Téléthon et propose encore quelques calendriers de L'Abbaye.

M. Jean-Marc Landolt qui préside donc sa dernière séance adresse de chaleureux remerciements à la municipalité, au Bureau ainsi qu'à tous les membres du Conseil pour le bon esprit qui règne lors des séances. Il formule encore ses meilleurs vœux pour Noël et pour l'année nouvelle.

M. Philip Panchaud, Syndic, adresse également ses vœux pour la nouvelle année et nous invite à emporter le traditionnel cadeau de la Commune.

10. Paiement des indemnités

Mme Simone Chambaz procède au paiement des indemnités. Comme le veut la tradition de notre Conseil, il vous est possible de donner votre jeton de présence qui sera versé cette année à la Fondation romande de Soins Pédiatriques à Domicile à Moudon.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22 h. 00

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-Marc Landolt

Claire-Lise Martin

